Oullins.fr

Conseillers municipaux

Conseillers municipaux délégués

Cédric BARBIERO

Conseiller délégué aux structures petite enfance

Tassadit BELLABAS

Conseillère déléguée à la politique de la ville pour les quartiers prioritaires

Anaëlle CAILLET

Conseillère déléguée à la jeunesse et au devoir de mémoire

Eliane CHAPON

conseillère déléguée à l'animation des aînés

Oihiba DRIDI

Conseillère déléguée à la vie associative

Frédéric HYVERNAT

Conseiller délégué à l'accessibilité et à la sécurité des bâtiments

Pierre LAFORETS

Conseiller délégué aux espaces verts

Dominique LARGE

Conseillère déléguée aux écoles

Marion LECLERE

Conseillère déléguée aux structures petite enfance

Philippe LOCATELLI

Président de la commission d'appels d'offres

Jean-Luc PAYS

Conseiller délégué aux risques technologiques et aux relations avec les acteurs de la Vallée de la chimie

Marie-Laure PIQUET-GAUTHIER

Conseillère déléguée à la santé et au handicap

Paul SACHOT

Conseiller délégué à la transition et à la rénovation énergétiques

Max SEBASTIEN

Conseiller délégué aux marchés forains

Marjorie MERCIER

Conseillère municipale déléguée à la culture

Bertrand SEGRETAIN

Conseiller délégué au conseil municipal des enfants et de la jeunesse

Georges TRANCHARD

Conseiller délégué aux structures pour personnes âgées, au conseil des aînés et aux cultes

Conseillers municipaux de la majorité

Conseillers municipaux de la majorité

Nora BELATTAR

Sandrine BELMONT

Michèle CALVANO

Anne DEMOND

Alain DONJON

Yann-Yves DU REPAIRE

Marcel GOLBERY

Sandrine HALLONET-VAISMAN

Josiane MARTIN

Maryse MICHAUD

Alexis MONTOLIU

Anne PASTUREL

Christiane PLASSARD

Jacques ROS

Chantal TURCANO-DUROUSSET

Jean-Luc VIDALOT

Expression politique

ZFE, un dispositif précipité et injuste

La mise en place des Zones à Faibles Émissions (ZFE) dans la Métropole de Lyon est une mesure brutale et injuste qui frappe de plein fouet les classes moyennes et populaires. Si nous partageons l'objectif d'une amélioration de la qualité de l'air, nous dénonçons l'aveuglement idéologique de l'exécutif métropolitain, qui impose des restrictions sans mesurer leurs conséquences sur les habitants.

Le dispositif actuel punit ceux qui n'ont pas les moyens de changer de voiture.
Comme toujours **la Métropole choisit d'interdire plutôt que d'accompagner.**

En rendant des milliers de véhicules inutilisables sans alternatives crédibles, la Métropole enferme ses habitants dans une impasse sociale et économique.

Dans le cadre de la loi de simplification, plusieurs députés ont déposé à l'Assemblée nationale des amendements pour améliorer le déploiement des ZFE, prenant en compte les réalités locales.

Nous soutenons cette initiative qui rappelle qu' **une transition écologique ne peut réussir qu'avec un accompagnement sérieux, et non par des décisions autoritaires et déconnectées du terrain.**

Convaincus par cette démarche, **nous avons voté lors du dernier conseil municipal, un vœu demandant une révision immédiate de la ZFE** afin qu'elle tienne compte des réalités économiques et sociales.

Ce vœu s'inscrit dans une démarche collective initiée au sein des groupes d'opposition la Métropole et présenté lors du conseil métropolitain du 17 mars 2025.

Si l'amélioration de la qualité de l'air est une nécessité, une politique publique ne peut pas être menée contre la population. Or, la Métropole de Lyon agit comme si elle gouvernait pour elle-même, déconnectée des préoccupations réelles des habitants.

Depuis le 1er janvier 2025, 154 029 véhicules (22,70 % du parc métropolitain) sont interdits de circulation, alors que les aides accordées par la Métropole depuis 2022 n'ont concerné que 512 véhicules !

Pire encore, l'exécutif métropolitain a décidé d'aller au-delà des exigences légales en étendant la ZFE aux voies structurantes, en l'imposant 24h/24 et en programmant l'interdiction des véhicules Crit'Air 2 d'ici 2028, soit 224 844 véhicules supplémentaires (33,14 % du parc automobile).

Cette fuite en avant est irresponsable et méprisante envers ceux qui n'ont d'autre choix que d'utiliser leur voiture pour travailler et vivre.

Nous refusons cette politique punitive et dogmatique.

Gouverner, ce n'est pas imposer ses certitudes idéologiques : c'est écouter, comprendre et adapter les décisions aux réalités du territoire.

Nous continuerons à défendre une écologie du bon sens, conciliant justice sociale et protection de l'environnement.

La Métropole de Lyon doit sortir de sa tour d'ivoire et entendre enfin la voix des habitants qu'elle prétend représenter.

Conseillers municipaux de l'opposition

Elus/es "Le temps d'Agir"

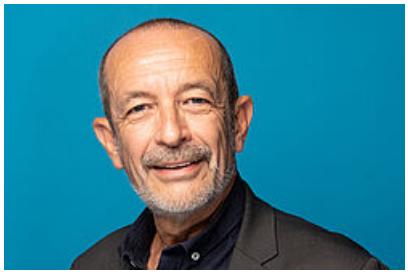

Jean-Charles KOHLHAAS

Benjamin GIRON

Michel BAARSCH

Nadine BADR-VOVELLE

Claire BELLISSEN

Alexandre HEBERT

Claude MOUCHIKINE

Expression politique

La qualité de l'air s'améliore dans la métropole de Lyon

La pollution de l'air est responsable d'environ 40 000 décès prématurés chaque année en France (environ 1200 dans la métropole de Lyon) liés à l'asthme, au cancer du poumon, aux infarctus, AVC… selon Santé Publique France.
D'après une étude récente de l'observatoire Atmo, la métropole de Lyon arrive en tête du classement des grandes agglomérations d'Auvergne-Rhône-Alpes où la qualité de l'air s'est le
plus améliorée en 2024.
Entre 2019 et 2023, sur toute la métropole, les concentrations annuelles ont baissé de 23% pour le dioxyde d'azote (NO_2) et de 11% pour les particules fines ($PM_{2.5}$).
Si le renouvellement du parc automobile a sa part, la réduction du trafic aussi. Cette accélération de l'amélioration est le fruit des efforts concertés de l'exécutif métropolitain pour réduire les principaux polluants nocifs pour la santé et améliorer la qualité de vie des habitants, notamment des plus vulnérables :

- **Zone à Faibles Émissions (ZFE) :**instaurée en 2020 par l'État dans La Métropole, elle vise à limiter la circulation des véhicules les plus polluants.
- **Développement des alternatives à l'autosolisme** : plan piéton, voies lyonnaises, aménagements cyclables, renforcement des métros, nouvelles lignes de tram et de bus, covoiturage,autopartage…
- **Mesures solidaires sur le réseau TCL** : abonnements Solidaires sous conditions de ressource, ticket famille illimité à la journée, gratuité pour les enfants jusqu'à 10 ans à partir de septembre 2025.
- **Politiques énergétiques ambitieuses :** depuis 2020, La Métropole investit massivement dans l'isolation des bâtiments, le remplacement des chaudières anciennes et le remplacement des vieux chauffages bois.
- **Rues d'écoles apaisées et moins polluées :**création de 56 rues d'enfants à Lyon, dont 16500 enfants bénéficient : rues piétonnes, végétalisées, sécurisées, avec espaces ludiques.
- **Air plus sain dans les métros :**mesures régulières de la qualité de l'air, freins électrodynamiques dans les nouvelles rames avec réduction de 50% du taux des particules fines en 2 ans, expérimentation à la station Saxe-Gambetta de 8 colonnes devant capturer jusqu'à 95% des particules fines, nettoyage approfondi des stations réduisant la concentration des particules fines.
- **Surveillance de la pollution industrielle :**subventionné en partie par La Métropole, Atmo surveille la qualité de l'air dans la Vallée de la chimie, notamment des PFAS, avec l'installation des micro capteurs fixes. La Métropole accompagne les entreprises dans leur transition.

Malgré toutes ces actions, la bataille pour une meilleure qualité de l'air est loin d'être gagnée. La médecine est de plus en plus alarmiste.

A notre regret, à Oullins-Pierre-Bénite, **la qualité de l'air et la santé des habitants n'est pas la priorité de M. Morogo**La majorité freine toute mesure allant dans ce sens : apaisement des rues d'écoles, aménagements piétons et vélos, apaisement des circulations…

Nous continuerons avec pédagogie et respect à débattre et avancer dans ce sens, à convaincre que **« Respirer mieux, c'est vivre mieux »**. C'est ce à quoi Le Temps d'Agir aspire pour notre ville !

Élue "socialistes, la gauche sociale et écologique et apparenté.es"

Joëlle SECHAUD

Expression politique

Le Centre de santé B. Frachon

La volonté municipale à sa création en 1976 : Permettre à tous les habitants de se soigner. **Sur un même lieu réunissant de nombreuses spécialités** étaient proposés des **soins et services de proximité**, avec des tarifs encadrés en **salariant les professionnels de santé**. Face à la **pénurie actuelle de médecins**, la commune doit être **inventive** et faire du **maintien du centre de santé B. Frachon une priorité**.

Elu "communistes et progressistes"

Bertrand MANTELET

Expression politique

L'humain d'abord !

La mobilisation d'associations, de partis de gauche, de salarié.e.s d'ADOMA et de nombreuses autres personnes aura poussé l'État à revenir sur son intention de mettre à la rue des familles logées au foyer d'Oullins. Néanmoins, dans ce climat de stigmatisation de l'immigration, il faut rester vigilant pour que nos valeurs humanistes l'emportent !!
bmantelet@oullinspierrebenite.fr

Élus d'opposition Gauche écologie rassemblées

Bernard Javazzo

Maud MILLIER DUMOULIN

Expression politique

Le texte n'ayant pas été envoyé dans les délais impartis, cette tribune n'est pas publiée.

Élu d'opposition "Pour Pierre-Bénite"

Pierre-Marie MAUXION

Élue d'opposition "Pierre-Bénite En avant"

Anissa HIDRI

VILLE D'OULLINS-PIERRE-BENITE

HÔTEL DE VILLE
PLACE ROGER SALENGRO - BP 87
69923 OULLINS CEDEX
04 72 39 73 13

MAIRIE DÉLEGUÉE DE PIERRE-BENITE :
HÔTEL DE VILLE
PLACE JEAN JAURÈS
69 310 PIERRE-BÉNITE
04 78 86 62 62

- **HORAIRES** (HTTP://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?)

@ CONTACTEZ-NOUS